

**Le Bureau du contrôleur du Nouveau-Brunswick  
est désigné maître de stage CA.**

**SAINT-JEAN** – Le 26 novembre 2008, l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick (ICANB) a approuvé le Bureau du contrôleur du Nouveau-Brunswick comme maître de stage CA.

Dans le passé, la formation des étudiants en comptabilité qui travaillaient à l'obtention du titre de CA dans le cadre d'un stage rémunéré de 30 mois, devait se dérouler dans un cabinet d'experts-comptables. En 2007 toutefois, les Comptables agréés du Canada, qui comprend l'ICANB, ont approuvé des changements qui permettent à des employeurs à l'extérieur du domaine d'expertise comptable de présenter une demande pour offrir la formation nécessaire à l'obtention du titre de CA. Le Bureau du contrôleur est le deuxième maître de stage CA à être approuvé au Nouveau-Brunswick, après J.D. Irving, Limited en septembre 2007.

« Le Bureau du contrôleur satisfait facilement à la norme de formation fixée pour les employeurs qui souhaitent offrir une formation à des candidats au titre de CA au Canada, déclare Jack Blackier, LL.B., FCA, directeur général de l'ICANB. Forte de l'appui total du ministre des Finances et de hauts fonctionnaires intéressés, la contrôleur a élaboré un programme complet de formation et d'évaluation d'une durée de 30 mois, lequel englobe une grande variété de possibilités et l'acquisition de diverses compétences dans un certain nombre de ministères gouvernementaux et de corporations de la Couronne. »

« Comme pour tous nos maîtres de stage CA, nous recherchons des employeurs déterminés à établir une norme très élevée – tant pour les employeurs que pour les CA éventuels. Le Bureau du contrôleur s'est engagé à élaborer des expériences d'apprentissage et des possibilités de carrière de qualité pour la prochaine génération de comptables agréés dans la fonction publique du Nouveau-Brunswick », ajoute M. Blackier.

Kim MacPherson, CA, contrôleur, est enchantée que le Bureau du contrôleur ait été approuvé comme maître de stage CA par l'ICANB. « Cette désignation favorisera la réalisation de notre objectif qui est de renforcer la capacité financière et de répondre aux besoins en matière de planification de la relève dans l'ensemble des ministères. Nous prévoyons une demande croissante des services de professionnels financiers agréés au cours des prochaines années. »

Le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, Victor Boudreau, appuie également la contrôleur dans cette initiative qui, selon lui, « cadre bien avec notre programme d'autosuffisance, plus particulièrement notre objectif consistant à créer des possibilités de recruter et de maintenir en poste les jeunes professionnels dans la province. Pendant que le gouvernement se concentre sur la planification de la relève, cette initiative nous aidera à recruter la crème de la crème en finances pour offrir des services aux gens du Nouveau-Brunswick pendant de nombreuses années à venir. »

Le programme préalable à l'obtention du titre de CA prévoit une expérience pratique comportant des responsabilités progressives et des études universitaires pendant trois années consécutives.

Le Bureau du contrôleur entend commencer à recruter et à former des participants au programme en 2009.

**PERSONNES-RESSOURCES :**

Kim MacPherson, CA	Jack Blackier, LL.B., FCA
Bureau du contrôleur du Nouveau-Brunswick	Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick
506-453-2565	506-634-1589